

Pour une stratégie d'investissements directs étrangers en France soutenables et responsables

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Frédéric Boccara : « *Cet avis sur les investissements étrangers en France me rend perplexe. Il porte sur les investissements dits « directs », supposés être de prise de contrôle et/ou d'installation d'entreprises.*

Pourquoi perplexe ?

Parce qu'on y trouve certaines choses intéressantes, mais aussi leur contraire...

Par exemple, la préconisation 1 invite à « *prendre en compte les critères sociaux et environnementaux et les rendre opposables juridiquement dans les règles de l'OMC* » et à « *défendre une interprétation large de l'article du GATT qui permet d'inclure le respect des droits sociaux et la protection de l'environnement dans la liste d'exception au principe de non-discrimination* »

Mais au contraire la préconisation 7 demande de classer les activités a priori et non pas par leurs effets ! Or une même activité peut développer l'emploi et sa qualité, ou l'écologie, ou aller contre l'emploi et l'écologie selon la façon dont elle est conduite !

De même, est réaffirmé le principe d'une cour multilatérale pour les différends portants sur les investissements, contre un mécanisme d'arbitrage privé (préconisation 4). Ou on préconise d'appuyer le programme BEPS (base erosion and profit shifting) de l'OCDE sur la fiscalité des multinationales (préconisation 3).

Ou encore, la préconisation 6 « recommande de favoriser en premier lieu les investissements de long terme, socialement, écologiquement responsables s'inscrivant dans des stratégies coopératives et complémentaires ». Mais qu'est-il proposé d'opérationnel pour cela ? Rien ou presque.

Au contraire, on préconise (n° 11), de façon plus opérationnelle de « tout mettre en œuvre pour être à l'écoute des investisseurs étrangers et faciliter et accélérer leurs projets ».

Et d'ailleurs on ne parle, dans les préconisations, que des conseils d'administration des entreprises, jamais des institutions représentatives du personnel, les CSE ! Au mieux (préconisation 17) il faut « associer la société civile à la réflexion » etc.

La tonalité générale est plutôt celle d'un suivisme du dogme de l'attractivité financière.

Ainsi, au total, l'avis formule des injonctions contradictoires, et même antagoniques, dont on sait qu'elles sont mortifères et « rendent fou », comme l'a montré en général la psychanalyse. Mais surtout, les dés sont pipés, il y a des institutions qui vont conduire à tordre le bâton dans un sens bien précis.

Ainsi, la préconisation 5 dénonce le principe même de subventions !! Alors qu'ailleurs, on dit de favoriser certains investissements étrangers. Non.

Il s'agirait de venir sur le contenu d'éventuelles aides et subventions, leurs critères : des critères à la fois coopératifs, sociaux et environnementaux ! De même, on ne recommande rien -- rien ! -- contre le pompage technologique et financier réalisé par les IDE !

Alors on va me dire, Boccara, tu peux quand même la voter ou t'abstenir ? Y a du bon et du moins bon. C'est la vie.

Mais il y a la crise, ce qu'a révélé la pandémie comme urgences et comme dépendances, y compris la folie qui consiste à accepter tous les départs industriels – pharmaceutiques par exemple – les délocalisations, sans critères, au motif d'accepter toutes les entrées d'investissements. On pourrait aussi parler d'Alstom, des filières du nucléaire ou de l'hydroélectricité avec General Electric, ou encore d'Alcatel, ou de Photonis.

Je ne peux donc pas la voter. Je serai dans l'obligation de voter contre.

Il aurait fallu proposer des institutions nouvelles et un chemin : éclairer l'avenir, même avec des contradictions. Faire œuvre d'anticipation. Celles-ci sont bien sûr inévitables.

Mais là, notre pays est face à un antagonisme entre les exigences de maîtriser les IDE, leur logique, pour permettre un développement économique, humain et écologique rendu absolument nécessaire, et de l'autre côté les exigences, la logique, du capital financier qui non seulement prend contrôle, mais pompe, depuis les dividendes, royalties, et autres issus des richesses créées par le travail de tous les salariés jusqu'aux savoirs et technologies, sur lesquelles les recommandations sont étonnement très discrètes ».